

Compte rendu de la séance du 24 janvier 2020

Présents : Alain ARGILIER, Alain BRUNOT, Christine DOUTRES, Elsy ROUSSET, Sylvestre VINCENT.

Absents ayant donné procuration : Ludovic INSALACO pour Alain ARGILIER

Absents excusés : Grégory MAURIN et Gaëtan LAMORINIÈRE.

Absent : Gilbert GASTIGAR

Secrétaire de la séance : Christine DOUTRES

1) Approbation du Conseil Municipal du 22 novembre 2019

Approuvé à l'unanimité.

2) Compte-rendu des diverses réunions

- Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes

3) Approbation des statuts du Syndicat Mixte Ouvert « Agence de Gestion et Développement Informatique » (A.G.E.D.I).

Le syndicat a décidé, à la demande de l'administration, de revoir ses statuts. Il est décidé d'adapter la forme juridique aux besoins en passant de syndicat mixte fermé à Syndicat Informatique Mixte Ouvert et de modifier l'objet du syndicat (article 3).

Vote 6 voix POUR

4) Marché Public- Terrain multisport - Lot n° 2 - Avenant n°1

Un avenant est passé avec l'entreprise RONDINO dans le cadre des travaux relatifs à l'aménagement d'un terrain multisport pour un montant de 402.71 € HT pour la fourniture de traverses et sciage pour la réalisation d'un escalier.

Vote 6 voix POUR

5) Modification des statuts de la Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes dans le cadre de la loi NOTRe et du droit commun

Modification des statuts communautaires de la Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes et notamment la suppression de la compétence suivante :

- Bloc des compétences facultatives : ***Organisation des transports non urbains : ligne régulière Le Rozier-Meyrueis par délégation du Conseil Régional***

Vote 6 voix POUR

6) Voirie 2020

Compte-rendu fait par la secrétaire selon les éléments donnés par Grégory MAURIN.

Des devis sont demandés à Lozère Ingénierie pour :

- Chemin Cavaladette / Cavalade
- Route de Cros Garnon
- Rue de la Renardière
- Rue Lou Ron

7) Amende de Police

Pose d'une barrière en bois à Salgas (devis à demander à Lozère Ingénierie)

8) Bilan financier

3 emprunts sont en cours sur le budget communal avec une fin des annuités pour 2031. Les prochaines annuités sont de 28000 € sur un budget de fonctionnement d'environ 350 000 €. Les emprunts ne sont donc pas importantes financièrement à charge pour la commune. La commune vient de rembourser la ligne de trésorerie dans sa totalité

9) Questions diverses

- Demande de la famille LAMORINIÈRE pour que leurs enfants puissent bénéficier du transport scolaire Causse Méjean/Florac. Un courrier sera adressé à Mme PANTEL, Présidente du Conseil Départemental, appuyant cette demande de dérogation.
- Demande de Sylvestre VINCENT de faire bénéficier sa fille du transport scolaire pour le retour sur le trajet Florac/Vébron. La facture de 400 € adressée à la mairie sera remboursée par Sylvestre VINCENT.
- La mairie est propriétaire d'une tonne à lisier qu'elle veut céder. La secrétaire va rechercher le prix d'achat. Elle sera mise en vente prochainement.
- Projet de construction d'un fournil associatif porté par Mme Christelle Helbig. Le Conseil Municipal donne son accord de principe mais le projet sera étudié et soumis au Conseil Municipal élu en 2020. Il est demandé à Christelle Helbig d'affiner le projet en fournissant un plan de situation, des croquis et des plans...
- Fête des Vergers 2020 à Vébron organisée par le Foyer Rural de Cans et Cévennes : le Conseil Municipal donne son accord mais confirmera après l'Assemblée Générale du foyer rural de Vébron à Pâques.

Séance levée à 19h15.

Vu le Maire.